

WW/lm

Berne, le 25 mars 1969.

p. B. 1581. E. F.

Note du Service du protocole
à Monsieur le Chef du Département

Maladie de la Reine d'Espagne

Se trouvant en Suisse depuis une trentaine d'années, la Reine d'Espagne est tombée gravement malade. On craint une issue fatale pour ces prochains jours. L'Ambassade d'Espagne à Berne nous a fait savoir que, très probablement, le chef de la Maison Royale, Don Juan, annoncera la mort de sa mère au Président de la Confédération. Les funérailles auront lieu à Lausanne. Un registre sera ouvert à l'Ambassade d'Espagne à Berne et une fonction religieuse sera organisée dans la ville fédérale par cette représentation diplomatique.

Constitutionnellement, l'Espagne est un Royaume. La Reine était au bénéfice d'une liste civile. Le gouvernement espagnol décrétera un deuil national.

L'Ambassade d'Espagne s'attend à ce que le Conseil fédéral se fasse représenter aux obsèques à Lausanne (peut-être par le Secrétaire général du Département ou le Chef du protocole), étant donnée la situation officielle que le régime Franco a entendu maintenir à l'égard de l'ex-souveraine espagnole et du fait du long séjour de cette dernière dans notre pays.

Des représentants des milieux officiels espagnols assisteront aux diverses cérémonies.